

APPEL DE COTISATIONS SECOND TRIMESTRE 2025

Urssaf

2112C00 820

A MONTREUIL, le 14 Avril 2025

TSA 30032

93517 MONTREUIL CEDEX

Nous contacter

Tél: 3698-tarif local

Courriel : www.urssaf.fr

Références

N° SIRET C
N° TI 737 184845311 6
Page 1/1

MR BEUGNIET SILVERE
CHEM DE LAJANEZE
46700 MONTCABRIER

MONTANT DE L'ÉCHÉANCE

MONTANT DES COTISATIONS	305,00 €
MONTANT À PAYER	305,00 €

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le montant de l'échéance trimestrielle de vos cotisations et contributions sociales obligatoires.

La date limite de paiement de cette échéance est fixée au 05 Mai 2025.

Pour régler cette échéance, vous devez télépayer en ligne (www.urssaf.fr).

A compter du 1er janvier 2019, vous devez obligatoirement régler vos cotisations par un moyen de paiement dématérialisé.

Simple, rapide et sécurisé : pour vos prochaines échéances, adhérez au prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel sur www.urssaf.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur, Jean DOKHELAR

A découper suivant le trait

2EME TRIMESTRE 2025

Date limite d'envoi

MONTANT À PAYER

05 05 2025

305,00 €

N° SIRET C
N° TI 737 184845311 6



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

MR BEUGNIET SILVERE

URSSAF
TSA 30032
93517 MONTREUIL CEDEX

CHEM DE LAJANEZE
46700 MONTCABRIER

+59>91>737000000184845311>2520>

30500+